

Astrida, le 4 septembre 1953.

N° 2864 /S.M.



A Monsieur LEMMENS

Colon à

A S T R I D A .

Monsieur,

Suite à votre demande de carte d'assistance médicale j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir les renseignements suivants:

- 1) Avez-vous reçu une avance du Fonds de Colonisation?
- 2) Quelle est votre situation financière (immeubles, revenus, chiffre d'affaires)?
- 3) Quelles sont vos charges familiales?
- 4) Résumé de votre activité.
- 5) Quels sont les services que vous auriez déjà rendus à la Colonie?

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant, J. NYSSSENS,

Kigali, le 29 août 1953.-

O B J E T :

N° 3009/S.M.-

Carte d'assistance médicale
aux Colons.-

R: 3-9-53

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
R W A N D A .-

3009/S.M.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Comme suite à votre lettre n° 2720/S.M. du 25 août 1953,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que ma lettre n° 1549/S.M.
du 7.4.1953 (joint copie en annexe) répondait à votre n°
97/S.M. du 6 mars 1953.-

Le Résident du Rwanda, M. DESSAINT. *en copie*
du Résident, signé


OBJET :

N° I.549/S.M.-

Carte d'assistance
médicale aux colons.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à ASTRIDA.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Comme suite à votre lettre n° 976/S.M. du 26 mars 1953, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour la demande d'assistance médicale aux colons émanant de Monsieur BIKENS H.-

Je vous prie de bien vouloir ne faire parvenir un rapport détaillé, étant donné que les instructions précisent que les colons étrangers ne pourront bénéficier de cette libéralité que s'ils ont rendu antérieurement de bons services à la Colonie.-

Le Résident du Rwanda, M. DESSAINT.-
sé./ M. DESSAINT.-

comme Fines Colons
situation d'installés :

situation financière

charges familiales

activité

Services rendus à la Colonie

Services rendus à la Colonie